
États financiers de
La Fondation de l'Hôpital
de Montréal pour enfants

31 mars 2016

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires aux états financiers.....	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 31 mars 2015 ont été retraitées.

Deloitte s.e.n.c.r.l. / s.r.l.¹

Le 29 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2016

		2016				2015			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits					(Retraité) (Note 2)	(Retraité) (Note 2)			
Dons	6 818 927	11 676 307	2 233 976	20 729 210	6 521 711	11 222 673	3 188 417	20 932 801	
Revenus de placement réalisés – montant net	4 1 174 860	2 659 402	3 070	3 837 332	1 553 039	2 687 079	3 669	4 243 787	
Variation de la juste valeur non-réalisée des placements	4 (2 438 029)	4 (3 797 986)	—	(6 236 015)	1 119 722	1 510 646	—	2 630 368	
	(1 263 169)	(1 138 584)	3 070	(2 398 683)	2 672 761	4 197 725	3 669	6 874 155	
	5 555 758	10 537 723	2 237 046	18 330 527	9 194 472	15 420 398	3 192 086	27 806 956	
Charges									
Salaires et charges sociales	2 640 684	292 924	—	2 933 608	2 460 066	260 234	—	2 720 300	
Frais directs de campagne	1 006 895	312 959	—	1 319 854	1 074 010	328 703	—	1 402 713	
Publicité et reconnaissance des donateurs	126 254	32 648	—	158 902	99 854	35 940	—	135 794	
Frais généraux et administratifs	451 777	16 826	—	468 603	406 751	19 353	—	426 104	
Honoraires et consultation	164 890	7 661	—	172 551	285 712	—	—	285 712	
Loyer	204 485	30 215	—	234 700	227 482	32 526	—	260 008	
Amortissement des immobilisations	60 493	9 799	—	70 292	57 896	9 799	—	67 695	
	4 655 478	703 032	—	5 358 510	4 611 771	686 555	—	5 298 326	
Excédent des produits sur les charges avant contributions	900 280	9 834 691	2 237 046	12 972 017	4 582 701	14 733 843	3 192 086	22 508 630	
Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants									
Services et matériel hospitaliers	753 380	1 693 072	—	2 446 452	620 753	1 174 280	—	1 795 033	
Services et matériel de recherche	2 306 449	1 804 421	—	4 110 870	2 074 884	3 365 552	—	5 440 436	
Autres dons affectés	—	2 540 132	—	2 540 132	—	1 753 551	—	1 753 551	
Rénovations, loyer et autres priorités	—	7 832 282	—	7 832 282	—	3 491 915	—	3 491 915	
	3 059 829	13 869 907	—	16 929 736	2 695 637	9 785 298	—	12 480 935	
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(2 159 549)	(4 035 216)	2 237 046	(3 957 719)	1 887 064	4 948 545	3 192 086	10 027 695	
Soldes de fonds au début	(1 387 596)	63 683 805	48 569 623	110 865 832	(3 232 001)	58 793 461	45 276 677	100 838 137	
Virements interfonds	5 (17 575)	(95 076)	112 651	—	(42 659)	(58 201)	100 860	—	
Soldes de fonds à la fin	(3 564 720)	59 553 513	50 919 320	106 908 113	(1 387 596)	63 683 805	48 569 623	110 865 832	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État de la situation financière

au 31 mars 2016

		2016				2015			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	(Retraité) (Note 2)	(Retraité) (Note 2)	\$	\$	
Actif									
	Encaisse	3 246 850	18 563 705	174 574	21 985 129	2 116 672	15 574 001	128 591	17 819 264
	Encaisse affectée	—	3 854 570	—	3 854 570	—	21 839 522	—	21 839 522
	Débiteurs	204 835	—	—	204 835	215 605	9 453	—	225 058
	Sommes à recevoir par le Fonds spécial	—	21 581 791*	—	—	—	23 209 854*	—	—
	Placements	2 428 112	16 104 557	63 815 454	82 348 123	2 415 947	3 454 507	66 094 017	71 964 471
	Immobilisations	168 146	21 232	—	189 378	87 847	31 030	—	118 877
	Frais payés d'avance	60 298	—	—	60 298	57 713	—	—	57 713
		6 108 241	60 125 855	63 990 028	108 642 333	4 893 784	64 118 367	66 222 608	112 024 905
Passif									
	Créditeurs et charges à payer	653 908	23 773	—	677 681	608 987	164 290	—	773 277
	Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	507 970	548 569	—	1 056 539	115 524	270 272	—	385 796
	Sommes dues au Fonds spécial	8 511 083*	—	13 070 708*	—	5 556 869*	—	17 652 985*	—
		9 672 961	572 342	13 070 708	1 734 220	6 281 380	434 562	17 652 985	1 159 073
	Engagements								
	Soldes de fonds								
	Investis en immobilisations	168 146	21 232	—	189 378	87 847	31 030	—	118 877
	Affectations d'origine externe	—	59 532 281	40 367 918	99 900 199	—	63 652 775	38 018 221	101 670 996
	Affectations d'origine interne	—	—	10 551 402	10 551 402	—	—	10 551 402	10 551 402
	Non grevés d'affectations déficitaires	(3 732 866)	—	—	(3 732 866)	(1 475 443)	—	—	(1 475 443)
		(3 564 720)	59 553 513	50 919 320	106 908 113	(1 387 596)	63 683 805	48 569 623	110 865 832
		6 108 241	60 125 855	63 990 028	108 642 333	4 893 784	64 118 367	66 222 608	112 024 905

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(3 957 719)	10 027 695
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	5 487 513	(3 149 467)
Amortissement des immobilisations	70 292	67 695
	1 600 086	6 945 923
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	20 223	(16 982)
Frais payés d'avance	(2 585)	(12 509)
Créditeurs et charges à payer	(95 596)	(346 938)
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	670 743	(979 979)
	592 785	(1 356 408)
	2 192 871	5 589 515
Activités d'investissement		
Variation de l'encaisse affectée	17 984 952	(2 518 748)
Variation nette des placements	(15 871 165)	(3 861 302)
Acquisition d'immobilisations	(140 793)	(65 110)
	1 972 994	(6 445 160)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	4 165 865	(855 645)
Encaisse au début	17 819 264	18 674 909
Encaisse à la fin	21 985 129	17 819 264

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Retraitement

À la suite d'une analyse des conditions d'utilisation des revenus de placement générés par certaines dotations, la Fondation a reclassé des revenus de placement, comptabilisés antérieurement, du Fonds d'exploitation au Fonds spécial. L'effet global de ce reclassement sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2015 est une diminution des soldes de fonds non grevés d'affectations d'un montant de 1 043 426 \$ et une augmentation des soldes de fonds affectés d'origine externe du même montant. De façon détaillée, les états financiers de l'exercice 2015 ont été retraités ainsi :

	Solde initialement comptabilisé au 31 mars 2015	Retraitement	Solde retraité au 31 mars 2015
	\$	\$	\$
Fonds d'exploitation			
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds			
Revenus de placement réalisés – montant net	1 824 150	(271 111)	1 553 039
Variation de la juste valeur non-réalisée des placements	1 297 036	177 314	1 119 722
Excédent des produits sur les charges	2 335 489	(448 425)	1 887 064
Solde de fonds au 1 ^{er} avril 2014	(2 637 000)	(595 001)	(3 232 001)
Solde de fonds au 31 mars 2015	(344 170)	(1 043 426)	(1 387 596)
État de la situation financière			
Sommes dues au Fonds spécial	4 513 443	1 043 426	5 556 869
Solde de fonds au 31 mars 2015 – Non grevés d'affectations déficitaires	(432 017)	(1 043 426)	(1 475 443)
Fonds spécial			
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds			
Revenus de placement réalisés – montant net	2 415 968	271 111	2 687 079
Variation de la juste valeur non-réalisée des placements	1 333 332	177 314	1 510 646
Excédent des produits sur les charges	4 500 120	448 425	4 948 545
Solde de fonds au 1 ^{er} avril 2014	58 198 460	595 001	58 793 461
Solde de fonds au 31 mars 2015	62 640 379	1 043 426	63 683 805
État de la situation financière			
Sommes à recevoir par le Fonds spécial	22 166 428	1 043 426	23 209 854
Solde de fonds au 31 mars 2015 – Affectations d'origine externe	62 609 349	1 043 426	63 652 775

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i. Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii. Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir note 10) autres que les dotations.

iii. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Constatation des produits

i. Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial de l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii. Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii. Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

iv. Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

v. Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

3. Méthodes comptables (suite)

Partage des charges

Les charges du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants » incluses dans le Fonds spécial sont composées de charges directement attribuables, d'un transfert d'une partie des charges de loyer du Fonds d'exploitation qui sont liées à l'espace supplémentaire requis pour les activités du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », et d'une partie des salaires et des charges sociales.

Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants

Les contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Sommes à recevoir par le Fonds spécial (dues au Fonds spécial)

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement linéaire :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Autre équipement	10 ans

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

3. Méthodes comptables (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Revenus de placement – montant net

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts et dividendes	3 364 243	4 002 833
Gains nets à l'aliénation de placement	748 502	519 099
	4 112 745	4 521 932
Honoraires de gestion et frais de garde	(275 413)	(278 145)
Revenus de placements réalisés – montant net	3 837 332	4 243 787
Variation de la juste valeur non-réalisée des placements	(6 236 015)	2 630 368
	(2 398 683)	6 874 155

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

4. Revenus de placement – montant net (suite)

Ces revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$ (Retraité) (Note 2)
Fonds d'exploitation		
Ressources détenues par le Fonds de dotation*	(1 400 187)	2 654 442
Ressources détenues par le Fonds d'exploitation	137 018	18 319
	(1 263 169)	2 672 761
Fonds spécial		
Ressources détenues par le Fonds de dotation**	(1 194 538)	3 954 247
Ressources détenues par le Fonds spécial	55 954	243 478
	(1 138 584)	4 197 725
Fonds de dotation		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	3 070	3 669
	(2 398 683)	6 874 155

* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant négatif de 1 400 187 \$ (positif de 2 654 442 \$ en 2015) sont composés d'intérêts et de dividendes pour 1 215 192 \$ (1 466 825 \$ en 2015), de gains nets à l'aliénation de placement de 285 068 \$ (195 672 \$ en 2015) et d'une variation négative de la juste valeur non réalisée des placements de 2 798 598 \$ (positive de 1 097 994 \$ en 2015), et des honoraires de gestion et des frais de garde de 101 849 \$ (106 049 \$ en 2015).

** Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant négatif de 1 194 538 \$ (positif de 3 954 247 \$ en 2015) sont composés d'intérêts et de dividendes pour un montant de 1 909 225 \$ (2 298 808 \$ en 2015), de gains nets à l'aliénation de placement de 456 832 \$ (326 351 \$ en 2015) et d'une variation négative de la juste valeur non réalisée des placements de 3 403 565 \$ (positive de 1 486 701 \$ en 2015), et des honoraires de gestion et des frais de garde de 157 030 \$ (157 613 \$ en 2015).

5. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

6. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1^{er} avril 2007, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts au montant de 433 183 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (358 513 \$ en 2015) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

7. Promesses de dons

En plus des montants déjà encaissés depuis la création du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », la Fondation détient des promesses de dons consacrées au projet de construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants. Les promesses qui sont approuvées par des ententes écrites représentent un total de 5 672 298 \$. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds spécial	2 125 904	1 555 760	1 125 166	459 060	406 408	5 672 298

Les promesses de dons verbales qui ont été faites à la Fondation ne sont pas incluses dans cette note.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

8. Placements

	2016	2015
	\$	\$
Encaisse	199 720	178 476
Marché monétaire et bons du Trésor	10 753 558	4 205 194
Certificats de dépôt garantis	6 080 272	—
Obligations canadiennes, valeur nominale de 11 331 747 \$ (11 271 747 \$ en 2015)	11 972 305	12 064 568
Fonds communs d'obligations canadiennes	904 226	932 886
Actions canadiennes	9 008 221	8 249 133
Fonds commun diversifié canadien	29 091 482	30 723 944
Actions américaines	7 330 977	7 477 052
Actions internationales	5 899 261	6 979 736
Fonds commun d'actions marchés émergents	1 108 101	1 153 482
	82 348 123	71 964 471

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

9. Immobilisations

	2016			2015
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	62 311	44 767	17 544	14 035
Matériel informatique	433 898	374 482	59 416	73 812
Améliorations locatives	101 319	10 132	91 187	—
Autre équipement	97 986	76 755	21 231	31 030
	695 514	506 136	189 378	118 877

10. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	1 216 959	1 763 217
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	32 937 724	37 599 351
Autres affectations	25 377 598	24 290 207
	59 532 281	63 652 775

11. Engagements

La Fondation loue plusieurs locaux pour le bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Ces baux échoient en 2019 et comprennent les loyers annuels suivants :

	\$
2017	430 500
2018	430 500
2019	107 625
	<u>968 625</u>

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

11. Engagements (suite)

Aussi, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en 2021, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2017	157 266
2018	157 266
2019	85 794
2020	71 500
2021	23 833
	<u>495 659</u>

En vertu d'une entente intervenue entre le Centre universitaire de santé McGill et le ministère de la Santé et de Services sociaux dans le cadre du projet du site Glen, la Fondation s'est engagée à verser 42 200 000 \$ sur 10 ans. Au cours de l'exercice, la Fondation a déboursé 4 220 000 \$ dans le cadre de cet engagement. Les versements minimaux prévus sont les suivants :

	\$
2017	4 220 000
2018	4 220 000
2019	4 220 000
2020	4 220 000
2021	4 220 000
2022 et suivants	16 880 000

12. Instruments financiers

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de taux d'intérêt

Les obligations détenues par la Fondation portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Les taux d'intérêt des obligations varient de 1,11 % à 11,00 % (1,38 % à 11,00 % en 2015), et les obligations échoient de 2016 à 2036 (2015 à 2036 en 2015).

12. Instruments financiers (suite)

Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 14 141 914 \$ (17 264 287 \$ en 2015) de placements libellés en dollars américains, 3 176 218 \$ (3 997 519 \$ en 2015) libellés en euros et 4 375 616 \$ (5 541 728 \$ en 2015) libellés en d'autres devises.

Politique de placement

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements et les conseillers ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.), dont les actions combinées qui pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

13. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.